

## Répartition des sièges à la CENI



**LA GUERRE UFC-C14  
POURRAIT SE  
TRANSPORTER P.3  
DEVANT LA JUSTICE**

Interview de l'inspecteur des  
impôts Gbékou Koffi Célestin



**« Le contrôle P.1  
fiscal n'est pas  
une mauvaise  
chose en soi »**

N°593 du 17 Octobre 2018/Prix: 250 Fcfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

[www.lemessenger-actu.com](http://www.lemessenger-actu.com)

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,  
information ou conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201\***

\* Disponible tous les jours et heures ouvrables



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## Processus électoral

Cap sur  
le **recensement**  
dans la **Zone 2**



**DÉBUT AUJOURD'HUI DU RECENSEMENT  
ÉLECTORAL DANS LA ZONE 2 P.3**

**LA CENI ATTEND LE MÊME SUCCÈS QUE DANS LA ZONE 1**



Mobilisation pour le recensement électoral  
et récompense des élèves méritants

**A BARKOISSI, LA NJSPF FAIT D'UNE  
PIERRE DEUX COUPS P.2**

## Mobilisation pour le recensement électoral et récompense des élèves méritants

# A BARKOISSI, LA NJSPF FAIT D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Après la clôture des opérations de recensement dans la zone 1, la Commission Électorale Nationale indépendante a annoncé le démarrage de l'opération dans la zone 2, qui comprend toutes les préfectures des régions des Savanes, Centrale, Kara et les préfectures d'Amou, Akébou, Anié Ogou et Wawa. En vue de mobiliser les populations de Barkoissi et de ses environs à adhérer à cette opération en allant de se faire enrôler, Noël Depoukn, président de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure, a organisé un gigantesque meeting qui a réuni jeunes, femmes, hommes de cette localité dont il est lui-même issu.

Il s'agissait également pour la NJSPF de profiter de cette occasion pour récompenser les élèves méritants. Une récompense qui s'inscrit dans le cadre du projet de concours d'excellence lancé en début d'année.

« Vous êtes au courant que va débuter dans quelques jours, plus précisément le 17 octobre prochain le recensement pour les élections à venir dans notre pays. Si je suis devant vous, c'est d'abord pour vous témoigner la reconnaissance de la NJSPF et partant de celui que cette association incarne, pour tout le soutien dont vous faite toujours preuve à l'endroit du parti présidentiel. C'est toujours dans cette logique que je viens vous dire l'importance et la nécessité de sortir massivement pour avoir votre carte d'électeur », a laissé entendre Noël De Poukn pour qui avoir sa carte d'électeur un acte civique et citoyen.



S'adressant toujours aux populations sorties nombreuses, il a souligné la nécessité pour elles de continuer par soutenir le chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans sa politique de développement, de de Barkoissi et de ses environs a sortir massivement le moment venu pour se faire recenser et disposer de la carte d'électeur, outil nécessaire pour porter leurs choix sur les candidats de UNIR.



recherche de la paix et de la stabilité. Noël Depoukn a en outre évoqué les élections qui se profilent à l'horizon et selon lui, sans carte d'électeur aucun militant ne pourra accomplir son devoir civique. Raison pour laquelle il a exhorté les populations

Profitant de la rencontre, le président de la NJSPF a procédé à la remise la remise des prix d'excellence du projet de concours d'excellence lancé au début de cette année scolaire 2017 -2018 et qui a livré ses conclusions avec les examens de fin



d'année.

Les meilleurs élèves à tous les examens et les enseignants qui ont connu un fort taux de réussite dans leur matière ont été primés.

Les établissements scolaires de barkoissi ont également bénéficié de table bancs de livres et de matériel didactique.

Présent à cette activité politique couplée de remise de prix, le Préfet de l'Oti Ouadja Gbandi à pris la parole pour témoigner ses reconnaissances au donateur qui est toujours aux petits soins des populations de l'oti. Le conseiller du Président de la République Noupokou Damipi ancien Ministre des Mines, natifs lui aussi de la préfecture de l'Oti était aux côtés de De poukn pour lui apporter son soutien.

Notons que la NJSPF est créée depuis 2009 et s'emploie depuis sa création à rendre visibles les actions du Président de la République Faure Gnassingbé.

La rédaction

## Défis relatifs à l'Eau et à la définition commune des priorités

# LE MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'HYDRAULIQUE A ÉCHANGÉ AVEC LES OPÉRATEURS PRIVÉS

Dans le souci de garantir l'accès durable et la qualité de l'eau à la population togolaise à travers une meilleure compréhension des défis relatives à l'eau et la définition commune des priorités, le Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise a entamé depuis le 03 Août dernier, une tournée nationale d'échange avec les différents acteurs du secteur de l'eau. Le vendredi 12 Octobre 2018, a été le tour des opérateurs privés de Lomé d'échanger avec les responsables du ministère.

En effet, cette rencontre qui s'inscrit dans la stratégie de mise en œuvre du cadre de concertation entre les acteurs du secteur de l'eau au Togo, a été ouverte par le

Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise, Hatim TCHABORE, au nom de son ministre de tutelle M. Lekpa Gbegbeni. La rencontre a en croire les organisateurs, a pour objectif de chercher les approches de solutions pour promouvoir le secteur de l'eau et surtout favoriser l'accès à l'eau potable à la génération présente et future.

Dans son allocution, le représentant du ministre a insisté sur l'importance de l'eau dans le développement socioéconomique mais qui, malheureusement est confrontée à des difficultés notamment, l'épuisement et la qualité.

« L'épuisement des ressources en eau en rapport avec l'accroissement de la demande tout usage confondu et les ressources en eau qui subissent différentes formes de pollutions, constituent des problèmes auxquels le secteur de l'eau fait face », a-t-il indiqué.

Il s'est agit également au cours de cette rencontre d'échanger sur le contenu des textes qui régissent le secteur, afin de recueillir leurs avis et suggestions pour définir ensemble des priorités communes. Ainsi, plusieurs textes ont fait l'objet de discussion et d'échange à savoir : le code de l'eau, la politique nationale de l'eau, le plan d'action national du secteur de l'eau et de

l'assainissement. Il faut rappeler que depuis 2005, le Togo s'est doté d'un code de l'eau et mis en place les documents de politique nationale visant à promouvoir le secteur de l'eau.

Au Togo, si la disponibilité de l'eau reste une évidence, seul 55% de la population a accès à l'eau potable. Et pour preuve, selon une étude de l'Union Européenne, sur un échantillon de 100 différents vendeurs d'eau au Togo, 60% de ces eaux sont impropres à la consommation humaine. Pour ce qui concerne les sociétés de production d'eau conditionnée, on enregistre plus de 300 et plus de 600 hôtels et restaurants au Togo dont la principale source de

prélèvement reste l'eau souterraine. C'est donc, ce qui justifie ces rencontres d'échange avec ces opérateurs pour inverser les tendances.

Pour rappel, les statistiques mondiales montrent que 800 millions de personnes soit 12% de la population mondiale n'ont pas accès à l'eau potable.

Ont également assisté à la rencontre, M. Le préfet d'Agoue, Awaté Hodabalo et celui du Golf Agbotsé Komlan.

Ces rencontres avec les opérateurs privés du secteur ont démarré à Dapaong pour parcourir Kara, Sokodé, Atakpamé et Tsévié.

JC

## Répartition des sièges à la CENI

# LA GUERRE UFC-C14 POURRAIT SE TRANSPORTER DEVANT LA JUSTICE

C'est l'agence de presse afreepress.info qui l'a annoncé hier dans l'un des ses articles sur le site. « *L'UFC menace d'attaquer la C14 en justice, annonce Me Isabelle Améganvi* », c'est le titre de l'article publié par le confrère et dans lequel il cite la présidente du groupe parlementaire ANC au parlement togolais.

« *C'est l'UFC qui a menacé de nous attaquer en justice parce qu'ils ont cru devoir m'envoyer un courrier dans lequel l'UFC réclame non seulement une place au sein des partis de l'opposition parlementaire, mais soutient qu'elle a son mot à dire dans le choix des deux représentants des partis extra-parlementaires de l'opposition et du représentant de la société civile* », écrit le site qui laisse croire que cette annonce a été faite sur la radio privée Nana FM.

D'après le site qui cite toujours Isabelle Améganvi, l'UFC menacerait d'introduire un recours en justice si sa demande de reprise du processus de désignation des deux représentants des partis extra-parlementaires et celui de la société civile n'est pas prise en compte.

Ce qu'Isabelle Améganvi a répondu en déclarant sur les antennes de la même radio hier, qu'ils(C14)



attendaient que l'UFC introduise un recours si tant est que ce problème est gérable par la justice.

« *Nous, nous avons fait notre part conformément à l'accord qui a été obtenu avec la CEDEAO et donc, nous estimons que ce que l'UFC est en train de faire aujourd'hui ne peut pas remettre en cause l'accord obtenu. Un accord politique est au-dessus des lois d'un pays. Dans la nomenclature des normes juridiques, un accord est au-dessus des normes internes* », aurait-elle laissé entendre.

Comme on peut le constater, la crise politique que vit le pays, pourrait se transporter dans les instances juridictionnelles si l'on ne prend garde.

Certes, le Togo ne sera pas le seul pays où un problème politique s'est finalement réglé en justice, mais il faut dire que ce sera une grande honte pour toute la classe politique togolaise si tant est que cette affaire se terminait devant la justice.

Après cette sortie d'Isabelle Améganvi, l'on attend désormais de

voir quelle attitude va adopter l'UFC. Va-t-elle mettre sa menace à exécution ? C'est la grande interrogation, en attendant, le retour de son leader que certains médias annoncent depuis hier avoir été évacué pour des raisons de santé, suite à une chaude discussion entre lui et certains responsables du pouvoir. Une information que démentent les proches de Gilchrist Olympio dans les colonnes du site d'information telegramme228.com

La rédaction

## Processus électoral

# DÉBUT AUJOURD'HUI DU RECENSEMENT ÉLECTORAL DANS LA ZONE 2

## LA CENI ATTEND LE MÊME SUCCÈS QUE DANS LA ZONE 1

Après la zone 1 qui a connu un succès d'après les responsables de la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI), le recensement électoral pour le compte de la zone 2 démarre aujourd'hui 17 octobre et ce jusqu'au 24 du même mois.

Les responsables de la CENI ont invité les populations de cette zone à aller se faire enrôler, car selon les messages diffusés sur les spots et autres annonces, les anciennes cartes ne seront pas valables pour les échantillons à venir.

Faisant le bilan de l'opération dans la zone 1 lors d'une conférence de presse, les responsables de

la CENI se sont félicités de la mobilisation des populations et se sont dis satisfaits des résultats obtenus. Ils espèrent obtenir les mêmes résultats dans la zone2.

Alors que la C14 continue par demander à ses militants et sympathisants de se mettre à l'écart de ce recensement, une attitude synonyme de boycott, plusieurs hauts responsables d'autres partis, dont celui de la majorité étaient sur le terrain de cette zone2 pour sensibiliser et mobiliser les populations à aller se faire enrôler.

Dans la région centrale, c'est une délégation d'UNIR avec à sa tête le vice président Atcha-Dédji qui a



entretenu les populations de plusieurs localités, sur l'importance et la nécessité d'avoir sa carte d'électeur. A Barkoissi, l'association Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président

Faure(NJSPF) s'est également entretenue avec les populations au sujet du recensement. Même chose à Dakpan, Ogou etc...

La zone 2 comprend toutes

les préfectures des régions des savanes, Kara, centrale, et les préfectures d'Amou, Akébou, Anié, Ogou et Wawa.

La rédaction

## CENI/Retard dans la désignation des membres de l'opposition parlementaire

# PAYADOWA BOUKPÉSSI RENVOIE L'OPPOSITION DOS À DOS ET RASSURE DE LA TENUE DES ÉLECTIONS LE 20 DÉCEMBRE PROCHAIN

La désignation des représentants de l'opposition parlementaire pour compléter la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), conformément à l'accord trouvé lors de la dernière réunion du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO, se fait toujours attendre. L'opposition parlementaire n'arrive toujours pas à s'entendre sur le cas de l'Union des Forces du Changement (UFC) dont le membre refuse de démissionner de la CENI.

Selon l'accord trouvé en septembre dernier, l'opposition parlementaire doit désigner 05 de ses membres pour siéger à la CENI. Selon la liste envoyée sur la table de l'assemblée nationale qui devrait procéder à une nomination-vote, l'ANC s'est taillée la part du lion avec 03 membres. Le CAR et l'ADDI ont pris chacun. L'UFC qui, logiquement, et selon la loi qui définit le statut de l'opposition devrait être comptée parmi l'opposition parlementaire a été mis à l'écart, au motif qu'il avait signé en mai 2010 un accord avec le pouvoir en place, ce qui ne lui confère pas, selon les tenants de la thèse, le statut d'un parti de l'opposition, même avec ses députés à l'assemblée. Ce que réfute le parti de Gilchrist Olympio qui n'entend pas se laisser faire. D'ailleurs, son représentant à la CENI a refusé de démissionner. Et depuis, un bras de fer s'est installé entre l'opposition issue de la C14 et l'UFC d'une part, et entre le pouvoir et la C14 d'autre

part.

Les dernières sorties de certains membres de la C14 pointent un doigt accusateur sur le pouvoir en place qui manœuvrerait pour empêcher, l'arrivée de ses membres à la CENI. Ce que rejette catégoriquement le ministre de l'administration territoriale, Payadowa Boukpéssi.

Les appels lancés à l'opposition pour la recomposition de la CENI, c'est depuis plus d'un an, indique le ministre de l'Administration territoriale, qui confirme par ailleurs que l'opposition avait été invitée pour cela, mais qu'elle n'avait pas voulu donné ses membres, jusqu'aux recommandations de la réunion du 23 septembre dernier.

« Le problème, c'est qu'ils n'arrivent pas à s'entendre sur la désignation de certains membres, notamment, les membres relevant de l'opposition parlementaire », a laissé entendre le ministre sur la chaîne de Télévision C3 du Bénin. Pour M. Boukpéssi, logiquement la désignation des membres de l'opposition parlementaire devrait tenir compte de l'UFC.

Pour ceux qui pensent que l'UFC n'avait plus sa place, le ministre estime que sans la démission de cette dernière, il n'y a pas de moyen faire quoi que ce soit, car, dit-il « le code électoral ne permet pas de renvoyer quelqu'un. On ne peut qu'attendre la fin de son mandat ou alors attendre qu'il démissionne ». Selon toujours le ministre, cette



situation n'est pas de la responsabilité du pouvoir.

Payadowa Boukpéssi refuse également qu'on parle d'un blocage face au refus de l'UFC de démissionner.

« Si la C14 pour cette raison trouve que c'est un blocage, c'est elle qui apprécie », ajoute le ministre qui veut savoir, si l'UFC est de l'opposition parlementaire ou pas ?

Pour payadowa Boukpéssi, le fait d'évoquer la présence de l'UFC au gouvernement pour l'exclusion de l'opposition est un faux débat. Pour lui, l'accord entre le RPT et l'UFC est intervenu en 2010, et depuis ce temps, l'UFC était à la CENI et a travaillé avec l'opposition et pour les élections qui se sont passées en 2013, puis en 2015.

« Pourquoi ils n'ont pas contesté l'UFC

d'appartenir à l'opposition en 2010, en 2013 et en 2015, et brusquement, ils le font en 2018 », s'est demandé le ministre qui prend par ailleurs, le cas de Me Agboyibo qui a été premier ministre de Faure Gnassingbé et qui est aujourd'hui dans la C14. Devrait-on le considérer comme de la majorité aujourd'hui, se demande le ministre qui parle d'autres cas comme celui du ministre Antoine Folly.

« Ils n'ont qu'à se mettre d'accord. Si l'ufc et la C14 s'entendent pour que l'UFC laisse sa place, c'est leur problème. Mais tant que l'UFC ne démissionne pas, ça crée un problème. Et l'assemblée n'a pas le pouvoir de démettre » a relevé le ministre qui conclut en ces termes.

« Voter avec la majorité ne veut pas dire qu'on est de la majorité. Nous on ne reconnaît pas l'UFC comme faisant partie de la majorité, pas du tout » dit, ministre Boukpéssi.

Comme on peut le voir, Payadowa Boukpéssi tout en rejetant les accusations qui font porter la responsabilité de la situation au gouvernement, revoit l'opposition dans son ensemble dos à dos.

Il nous en souvient qu'à un moment donné de la crise l'UFC avait fait une sortie demandant à Faure Gnassingbé de ne plus se présenter en 2020. Une position qu'avait appréciée la C14 qui aujourd'hui, rejette cette même UFC.

LM

## Libre opinion: DE LA LÉGITIMITÉ D'UN RECENSEMENT

Dans 24 heures, va démarrer dans la zone 2 établie par la CENI, le second tour du recensement chargé de mettre en place un nouveau fichier électoral pour les élections législatives et locales à venir.

Comme la CENI travaille sous la supervision des experts de la CEDEAO, je me suis amusé à regarder un peu la taille du corps électoral de plusieurs pays d'Afrique, et le ratio par rapport à la population générale. Vous serez étonnés par les résultats.

Allons-y.

**On commence par nos voisins immédiats.**

Bénin, population totale lors des élections de 2016, 10,3 millions, nombre d'inscrits 3 millions, soit un ratio de 29%

Ghana, élections présidentielles de 2016, population totale, 25.9

millions, nombre d'inscrits, 10,7 millions, soit 41,3%

Burkina Faso. Présidentielles de 2015, population totale 18,3 millions, nombre d'inscrits 5, 5 millions, soit 30%

Allons plus loin, Cote d'Ivoire. Présidentielles de 2015: populations totale: 25,2 millions, nombre d'inscrits 6,3 millions, soit \*17,8%\*

Mali: Présidentielles de 2018, population totale, 18,9, nombre d'inscrits, 8 millions, soit 42,3%

Sénégal: Présidentielles de 2012. Population totale 15;7, nombre d'inscrits 5,3; soit un ratio de 33,7%

Togo. élections présidentielle de 2015. Population totale 6,1, nombre d'inscrits 3,5, soit un ratio de \*57,3%\*

Sachant que les sources démographiques sont les mêmes, il

faut donc partir du fait que les populations togolaises se mobilisent mieux pour les consultations électorales. Nous faisons même mieux que les Ghanéens.

**Les deux leçons de cette petite démonstration sont:**

**Primo:** à l'échelle de la CEDEAO, le ratio nombre d'inscrits sur population totale est rarement pris en compte pour qualifier un scrutin. Le cas de la cote d'ivoire est symptomatique (17%). Et c'est le même chiffre pour les locales qui viennent de se dérouler dans le pays.

**Secondo,** le recensement de la première zone ayant déjà dépassé la \*moitié de 3 millions\*, on aura du mal à montrer, si la seconde zone fait pareil, en quoi ce recensement ne serait pas valide, surtout si les experts de la CEDEAO le certifient.

De toutes les façons, ce recensement

serait dévoyé par la CEDEAO qu'on aurait arrêté les frais depuis la fin de la première zone.

J'ai beau me creuser les méninges, je ne comprends pas la stratégie qui est derrière le boycott. Un recensement coûte déjà trop d'argent pour qu'on le recommence. Le prolonger, oui, mais le reprendre, si nous franchissons la barre de 3 millions d'inscrits, sachant qu'on avait aussi 3 millions en 2013, est proprement illusoire.

**Je me pose des questions.**

Bref, comme je ne cesse de le dire, j'attends de pieds fermes celui qui va déposer sa candidature pour les élections prochaines (législatives et locales) après avoir appelé au boycott.

Plus rien ne sera comme avant. Plus rien.

**Gerry (sur sa page Facebook)**

## Lu pour vous!

### FAITS INCROYABLES

Assimilez-la mais ne la gardez pas pour vous. Avec la plus grande exactitude possible, la connaissance soit se répandre, elle ne doit pas être gardée jalousement par une petite frange de la population. Découvrez ces faits surprenants avérés et vérifiés :

#### 1. Oui, les miroirs ont une couleur...



On peut l'observer dans un tunnel de miroirs en plaçant deux miroirs face à face. On constate alors que dans les reflets les plus lointains, l'image renvoyée a tendance à devenir de plus en plus verte, ce qui signifie que la couleur du spectre lumineux qu'il renvoie le mieux est le vert.

#### 2. Le sucralose a été découverte... par accident



Le sucralose, édulcorant artificiel et additif alimentaire qui a un pouvoir sucrant 600 à 650 fois plus élevé que le sucre, a été découvert « par accident » en 1976, alors que les chercheurs tentaient de comprendre la relation entre la structure et le goût de la molécule de sucre.

#### 3. Les astronautes des missions Apollo étaient habillés par une marque de soutiens-gorge

Playtex, le fabricant de gaines et soutiens-gorge, a réussi à remporter le contrat de LA combinaison spatiale qui habilla les astronautes des missions Apollo. Ceci face aux plus grands groupes de l'industrie aérospatiale et militaire de l'époque.



### HISTOIRES DROLES

#### C'est Roger, un milliardaire, qui invite chez lui ses amis milliardaires. Il invite

aussi son pote Mohammed, l'épicier du coin. Lorsque tous les invités sont arrivés chez lui, il demanda à ce qu'ils viennent au bord de la piscine. Roger leurs dit:

« Comme vous le voyez j'ai un crocodile d'Amazonie dans ma piscine. Si un d'entre vous arrive à battre mon crocodile, il recevra 1 millions d'euros. »

C'est alors que Mohammed se jeta à l'eau. Il se battait avec acharnement. Mohammed et le crocodile tournaient dans tous les sens tout en se battant. Puis finalement Mohammed réussit à tuer le crocodile

-Woaw Mohammed tu as réussi à tuer le crocodile, voilà ton million d'euros.

- Moi je n'en veux pas de ton million

d'euros!

-Ben voyons Mohammed, tu peux refuser ça, tu veux ma Rolex au moins?

-Mais moi je m'en fous de ta Rolex.

-Mais qu'est-ce qui te ferais plaisir?

-Ce qui me ferait plaisir? D'avoir le nom de l'idiot qui m'a jeté dans la piscine.

#### Un couple est à la mairie pour se marier.

La salle est bondée de monde. Il y règne une ambiance de joie. Le couple est heureux. Alors au moment où monsieur le maire dit: "Que celui qui s'oppose à cette union se prononce maintenant ou se taise à jamais", une femme, au fond de la salle, avec ses 3 enfants, s'avance vers le devant de la salle. Le futur marié se met à suer comme un voleur; la future mariée s'évanouit. La salle murmure. Arrivée devant, la femme dit: "Désolée, on n'entend rien au fond de la salle"...

### PHARMACIES DE GARDE DU 15/10/2018 au 22/10/2018

#### BON PASTEUR

38, Av. Libération 22 21 13 67

**KPEHENOU** Boulevard HOUPHOUET – BOIGNY 22 21 32 24

#### HANOUCOPE

Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM 22 21 01 15

**BON SAMARITAIN** BE PA de SOUZA/Hôpital de BE 22 21 45 30

#### PORT

Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88

**ESPERANCE** Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo) 22 21 01 28

**LIBERATION** Avenue Libération prolongée 22 22 25 25

**BON SECOURS** Rue du Grand Collège du Plateau – Cassablanca 22 45 76 74

**ROBERTSON** Après la Lagune de Nyékonakpoé (TOGBATO) 22 22 28 41

#### N.D. DE LA TRINITE

Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80

#### GBEZE

Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61

**UNIVERS – SANTE** Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43

#### AEROPORT

Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22

#### INTERNATIONALE

Sise Marché de Hedzranawoe « Asiyeye », Boulevard du Haho 22 26 89 94

**RAOUDHA** Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO2000 22 61 39 39

**MISERICORDE** BE-KPOTA 23 38 47 62

**LE PROGRES** Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar 22 35 86 55

**ELI-BERECA** Route d'Adidogomé,

Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 22 51 22 82

**LA REFERENCE** Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba 22 51 12 12

#### BONTE

Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78

**BETANIA** Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 96 80 10 11

#### MILLENAIRE

Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31

**MATHILDA** Route PATASSE – Lomégan – ODEF 22 51 15 34

**LE SHADAÏ** Face Ecole Théologie ESTAO 22 51 44 25

#### DIEUDONNE

Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59

#### LE-SHAMMAH

Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes 70 43 25 85

**SATIS** Agoe-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoe-nyivé Ouest (CEG Agoe-Koshigan) 70 44 85 17

#### St ESPRIT

Sur la bretelle Agoe-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoe-Est 70 40 29 06

#### St MICHEL

Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22

**EXCELLENCE** Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87

**VITAS** Située à Agoe Assiyéyé du côté ouest 22 25 63 43

**LE DESTIN** A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41

**La FLAMME D'AMOUR** Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14

# TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BOA accompagne  
la scolarité  
de vos enfants**

[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)



**BANK OF AFRICA**

Groupe BMCE BANK



## Interview de l'inspecteur des impôts Gbékou Koffi Célestin « Le contrôle fiscal n'est pas une mauvaise chose en soi »

Les questions relatives au contrôle fiscal que l'on définit comme étant un garant du civisme fiscal et de l'équité devant l'impôt, ont été au centre d'un entretien entre M. Gbékou Koffi Célestin, inspecteur des impôts et chef section contrôle à la division des impôts Lomé Nord-Ouest, et les professionnels des médias hier 16 octobre 2018. Dans cet entretien que nous reprenons intégralement pour vous, M. Gbékou revient de façon approfondie sur ce qu'est un contrôle fiscal, ses objectifs et les difficultés dont fait face les agents d'impôts au cours de leurs activités sur le terrain. Pour lui, « le contrôle fiscal n'est pas une mauvaise chose en soi ». Lisez!

**Bonjour M. Gbékou, pouvez-vous nous parler un peu du contrôle fiscal?**

Merci. Avant de parler de contrôle fiscal, permettez que je vous parle un peu de façon brève du système fiscal, ce système étant déclaratif. Qu'est-ce à dire ? Ça veut dire que la liberté est laissée au contribuable de déclarer ce qu'il a réalisé à l'administration fiscale.

Et donc le contrôle fiscal, apparaît comme le corolaire ou la contrepartie normale de l'obligation qui est faite au contribuable de produire des déclarations exactes et sincères de la matière imposable. On peut dire également que le contrôle fiscal étant le garant du



civisme fiscale et de l'équité devant l'impôt, il cherche à appréhender les manquements à la loi tant intentionnel ou non.

**Quels sont les objectifs assignés au contrôle fiscal ?**

En matière d'objectifs qui sont assignés au contrôle fiscal, on peut dire que ses objectifs revêtent quatre aspects. Il y a de prime abord, l'aspect pédagogique qui vise à éduquer les contribuables qui se trompent de bonne foi sur l'interprétation de la loi et de la qualification de leur situation au regard de la loi. Voilà ce que je peux dire. Et donc on a l'habitude de dire que nul n'est censé ignorer la loi. Mais en réalité sur le terrain nous rencontrons des contribuables qui méconnaissent les textes, qui appliquent ou interprètent mal les textes et nous sommes obligés dans ce cas de les entretenir ou de les former afin que de telles situations ne se reproduisent plus.

Il y a également l'aspect budgétaire. C'est-à-dire le contrôle fiscal permet de recouvrer les impôts et taxes éludés au profit de l'état et des collectivités.

Il y a l'aspect dissuasive qui vise à inviter les contribuables à produire les déclarations qui soient correctes tant sur la forme que sur le fond. Donc disons que cette dimension dissuasive permet de réduire les manœuvres frauduleuses, de consolider également le civisme fiscal.

Il y a aussi l'aspect répressive, qui voudrait qu'on sanctionne les comportements délibérément frauduleux des contribuables tant sur le plan fiscal que sur le plan pénal.

Voilà ainsi ramassé les quelques objectifs qui sont dévolus au contrôleur des impôts.

**Comment se fait le contrôle fiscal sur le terrain ?**

Avant toute chose je dois vous parler des différentes

formes de contrôle. Il y a le contrôle formel. Lors que vous venez faire vos déclarations au bureau, on essaie de voir un peu s'il y a les erreurs matérielles afin de pouvoir les corriger. Il y a également le contrôle sur pièce, qui se fait toujours au bureau. C'est un contrôle de cohérence, pour voir s'il y a une conformité entre les déclarations et les informations dont nous disposons. Il y a le contrôle externe, contrôle qui nous permet de sortir du bureau d'aller à l'extérieure voir un peu ce que le contribuable a pu faire. Nous pouvons parler aussi du contrôle ponctuel, et là ça se limite à certains types d'impôts et à une période. Il y a la vérification générale qui nous permet de cerner toutes les activités, tout ce que le contribuable fait. Ce contrôle nous permet de voir, de fouiller les bilans, les documents, les fiches de paie, tous ce que le contribuable a, à sa disposition afin de voir de la conformité des déclarations par rapport à ce qu'il réalise. Il y a également le contrôle qui nous permet de voir le train de vie, c'est un contrôle un peu contraignant et ça n'a été réalisé au Togo. Puisqu'il faut, je crois bien l'accord des plus hautes autorités de la place.

**Suite à ces contrôles est-ce que vous faites face à des situations de fraudes ? Si oui, comment est-ce que vous les gérez ? Quelles**

**sont les sanctions prévues ?**

Vous savez avant de parler de fraude, il faut réunir deux éléments. Il y a l'élément matériel et l'élément intentionnel. L'élément matériel, c'est la dissimulation de la matière imposable et l'élément intentionnel c'est la volonté délibérée du contribuable de se soustraire de l'impôt et ce deuxième élément est souvent difficile à prouver. Donc, lors des contrôles, quand nous constatons qu'il y a diminution de la matière imposable, nous déterminons les impôts à payer et nous appliquons les sanctions. De toutes les manières, nous apprécions au cas par cas, lorsque le contribuable est de bonne foi, nous essayons d'atténuer un peu les sanctions.

**Un mot de fin**

Juste dire aux contribuables que le contrôle n'est pas mauvais en soi, ça permet aux contribuables d'apprendre. Parce que comme je le disais tantôt, quand nous sortons sur le terrain, on constate que les contribuables méconnaissent les textes, appliquent ou interprètent mal les textes. Lors des contrôles, c'est l'occasion de nous poser des questions et d'en savoir plus sur les textes en vigueur.

**Merci.**

Je vous en prie

## Stratégie d'Electrification /Le Togo honoré

# L'INITIATIVE PRÉSIDENTIELLE CIZO PARMIS LES INITIATIVES MODÈLES DU COMPACT WITHAFRICA DU G20

En avril dernier, le Togo intégrait le cercle fermé des pays membres du Compact WithAfrica du G20. L'entrée dans ce groupe allait ouvrir la voie à plus d'investissements, plus d'attractivité et plus d'ouverture sur le monde économique\*. Et bien, depuis quelques semaines, \*l'initiative CIZO lancée en Décembre dernier vient d'être désignée comme projet phare et modèle parmi les programmes lancés dans les pays disposant du label CWA.\*

Le Togo obtient l'installation de 100.000 systèmes solaires domestiques hors réseau\*

Si le Président français Emmanuel Macron a spécialement invité son homologue Faure Gnassingbé à la

2ème édition du « One Planet Summit » à New York en fin septembre dernier, c'est parce que, entre autres, \*le Togo excelle dans la mise en place de solutions innovantes dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables.\* Grâce à ce mérite, le Togo vient d'obtenir non seulement la sélection du projet CIZO par le CWA, mais reçoit un soutien de l'union Européenne via la Banque africaine de développement à travers le programme de financement Distributed Energy Service Companies (DESCO) avec l'installation très prochaine de 100.000 systèmes solaires domestiques hors réseau pour un coût total de 20 à 25 millions d'euros.

Selon le modèle du programme

DESCO, il s'agira d'un mode de financement innovant auquel participeront des banques locales afin de faciliter l'acquisition des matériels aux consommateurs finaux.

Avec cet appui, le Togo pourra développer davantage le secteur de l'énergie solaire dans lequel plusieurs projets sont déjà mis en œuvre. Entre autres, on peut citer CIZO. Pour ce projet, l'Etat togolais a pour le moment retenu deux distributeurs : Soleva et la compagnie britannique BBOX, spécialisés dans l'électrification solaire décentralisée.

CIZO est une initiative lancée en Décembre 2017 par le Président de la République et financée à hauteur de

68 milliards de FCFA sur 5 ans, essentiellement par des capitaux privés. Sur cette période, 9000 emplois dont 5000 directs seront créés.

En effet dans le cadre du projet, l'Etat togolais a mis en place un réseau national d'agents de distribution de monnaie électronique pour la Poste, et créé cinq académies solaires régionales pour la formation de 2500 techniciens.

Selon le gouvernement, 2 millions de Togolais auront accès à l'électricité et le taux d'électrification passera de 7% à 40% sur les cinq années à venir. La course pour un accès universel à l'électricité d'ici à 2030 est lancée.

23 Nov.  
10 Déc.  
2018

15<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités

+  
DE  
1000  
EXPOSANTS  
300 000  
VISITEURS



**THÈME: CHAÎNE DE VALEUR,  
VECTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE**

#FIL15



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME  
BP: 10056 Lomé - Togo Tél:(00228) 99 64 40 01 / 90 31 76 37



[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)